

ANNEXE I

Diplôme d'Etat d'assistant de service social – session 2020

Définition des épreuves de la session de rattrapage

La session de rattrapage est organisée sous la forme d'une épreuve pour chacun des quatre domaines de compétences du diplôme d'Etat d'assistant de service social.

Les candidats se présentent à l'ensemble des épreuves correspondant aux domaines de compétences pour lesquels ils n'ont pas obtenu la moyenne. Chaque épreuve de rattrapage conduit à l'attribution d'une note unique qui remplace la moyenne obtenue lors de la session principale au domaine de compétences correspondant.

Pour les épreuves nécessitant un support écrit, le candidat communique le document à son établissement de formation **au plus tard le 11 septembre 2020** afin que celui-ci l'adresse à l'autorité organisatrice.

Le candidat peut se munir de son support écrit lors de son passage devant les examinateurs.

DC1 – INTERVENTION PROFESSIONNELLE EN SERVICE SOCIAL

Pour l'épreuve de dossier de pratique professionnelle, l'étudiant choisit de présenter une action d'intervention sociale d'aide à la personne ou une action d'intervention sociale d'intérêt collectif (le candidat choisit un seul mode d'intervention). Il peut s'agir d'une action observée par le candidat à l'occasion de ses périodes de stage, d'une action qu'il a menée et à laquelle il a contribué, ou d'une action qu'il a envisagée et organisée à partir de ses propres observations.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 et 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Critères d'évaluation du candidat par le jury

1er axe :

Evaluer la capacité du candidat à mettre en œuvre la méthodologie d'intervention sociale individuelle ou d'intérêt collectif.

2ème axe :

Evaluer la capacité du candidat à argumenter son positionnement professionnel dans l'intervention individuelle ou collective.

3ème axe :

Evaluer la capacité du candidat à prendre en compte la personne ou le groupe dans l'intervention individuelle ou d'intérêt collectif.

Autres critères :

Evaluer la capacité du candidat à présenter un exposé structuré et dans le temps imparti.

Evaluer la capacité du candidat à répondre aux questions du jury.

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Description de l'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC1 Intervention professionnelle en service social	Dossier de pratique professionnelle	Epreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 mn de présentation + 30 minutes d'échange) L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint et portant sur la description et l'analyse d'une action d'intervention sociale individuelle ou d'une action sociale d'intérêt collectif.	Epreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation. Examineurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DC2 – EXPERTISE SOCIALE

Pour l'épreuve d'expertise sociale, l'étudiant présente le sujet qu'il avait choisi pour son projet de mémoire d'initiation à la recherche, quel qu'en soit l'état d'avancement. Il présente, dans tous les cas, l'intégralité de la réflexion préalable à la rédaction du mémoire (choix et intérêt du sujet, problématique, méthodes de recherche envisagées ou éventuellement mises en œuvre) et selon les cas, soit la méthodologie qu'il a effectivement mise en œuvre, soit la méthodologie qu'il entendait mettre en œuvre pour mener à bien son projet.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 et 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Critères d'évaluation du candidat par le jury

1er axe :

Evaluer la capacité du candidat à comprendre une question sociale en lien avec ses interrogations professionnelles (éclairage du sujet choisi à partir de divers apports théoriques, articulation avec le travail social)

2ème axe :

Evaluer la capacité du candidat à argumenter les choix méthodologiques de la démarche proposée (question de départ, problématique et hypothèses, recueil de données...)

3ème axe :

Evaluer la capacité du candidat à évaluer le travail effectué (apports dans sa réflexion professionnelle, limites entrevues et/ou développements possibles en termes de recherche...)

Autres critères :

Evaluer la capacité du candidat à présenter un exposé structuré et dans le temps imparti.

Evaluer la capacité du candidat à répondre aux questions du jury.

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Description de l'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC2 Expertise sociale	Mémoire	Epreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 mn de présentation + 30 mn d'échange). L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant le projet de démarche d'initiation à la recherche qu'il avait envisagé dans le cadre de son mémoire. Il décrit la méthodologie qu'il entendait mener pour réaliser ce projet d'initiation de démarche à la recherche. L'étudiant soutient ensuite oralement ce projet.	Epreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation. Examineurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DC3 – COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Pour l'épreuve de communication professionnelle, l'étudiant présente un projet de communication professionnelle qu'il a pu observer, mener ou imaginer à partir de ses périodes de stage. L'étudiant présente la situation qui a justifié la mise en place d'une action de communication, sa mise en œuvre et son suivi.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 4 à 6 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Critères d'évaluation du candidat par le jury

1er axe :

Evaluer la capacité du candidat à adapter la communication orale ou écrite à son destinataire (supports...).

2ème axe :

Evaluer la capacité du candidat à argumenter ses choix de modalités de communication à partir de l'exemple présenté

Autres critères :

Evaluer la capacité du candidat à présenter un exposé structuré et dans le temps imparti.

Evaluer la capacité du candidat à répondre aux questions du jury.

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Description de l'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC3 Communication professionnelle en travail social	Communication professionnelle	Epreuve orale d'une durée de 30 minutes (10 mn de présentation + 20 minutes d'échange). L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint et portant sur une situation de communication issue des expériences de stage L'étudiant soutient ensuite oralement la situation de communication.	Epreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation. Examineurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DC4 – IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES, INTERINSTITUTIONNELLES ET PARTENARIALES

Cette épreuve est organisée sous la même forme que pour les sessions ordinaires des années précédentes.

Critères d'évaluation du candidat par les correcteurs : à partir du corrigé indicatif fourni avec le sujet national

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Description de l'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC4 Implication dans les dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales.	Connaissances des politiques sociales et implication dans les dynamiques institutionnelles et partenariales.	Epreuve écrite sur un sujet national.	Epreuve organisée en centre d'examen. Correcteurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DCI

Epreuve : DOSSIER DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le **11 septembre 2020** à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement **en format PDF** par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous

Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.

Caractère : Calibri

Taille : 11

Plan du document :

I - Action présentée

L'étudiant décrit le cadre de l'action présentée (intervention sociale individuelle ou d'intérêt collectif, explicite la situation de départ, présente l'action menée et son positionnement dans l'intervention sociale individuelle ou l'intervention d'intérêt collectif et les résultats attendus.

1 – Présentation du cadre de l'action

2 – Situation de départ

3 - Description de l'action et positionnement professionnel

4 – Résultats attendus

II - Méthodologie

L'étudiant explicite la méthodologie d'intervention sociale individuelle ou d'intérêt collectif choisie

IV - Evaluation de l'action

L'étudiant indique la façon dont il envisage l'évaluation de l'action

**Diplôme d'Etat d'assistant de service social
Session de rattrapage 2020**

DCI

Epreuve : DOSSIER DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

DC2
Epreuve : MEMOIRE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le **11 septembre 2020** à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement **en format PDF** par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous

Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.

Caractère : Calibri

Taille : 11

Plan du document :

I - Sujet de recherche

L'étudiant indique le sujet qu'il a choisi de traiter, cite les références théoriques sur lesquelles il s'est appuyé et relie le sujet au travail social

- 1 – Sujet choisie
- 2 – Références théoriques
- 3 – Articulations avec le travail social

II - Méthodologie

L'étudiant argumente les choix méthodologiques de sa démarche

- 1 – Question de départ
- 2 - Problématique, hypothèses
- 3 – Recueil de données

III – Evaluation du travail effectué

L'étudiant argumente les apports professionnels et indique les limites et/ou les prolongements possibles

- 1 – Apports dans la réflexion professionnelle
- 2 - Limites entrevues et/ou développements possibles en termes de recherche

DIPLOME D'ETAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

SESSION DE RATTRAPAGE 2020

DC2

Epreuve : MEMOIRE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

DC3

Epreuve : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous

Nombre de pages: 4 à 6 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.

Caractère : Calibri

Taille : 11

Plan du document :

I - Description d'une situation de communication

L'étudiant présente une situation de communication issue des expériences de stage. Il décrit le contexte dans lequel cette situation s'est déroulée.

1 - Présentation de la situation de communication

2 - Contexte de la situation

II - Modalités de communication

L'étudiant argumente ses choix de modalités de communication à partir de l'exemple présenté.

1 - Modalités de communication choisies

2 - Argumentation

**Diplôme d'Etat d'assistant de service social
Session de rattrapage 2020**

DC3

Epreuve : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :